

DECISION

DEMANDE DE SUBVENTIONS: RENOUELEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE - ROUTE DÉPARTEMENTALE 32, RUE DU CALVAIRE, RUE ANDRÉ GABRIEL, RUE ROC DE SUCRE, RUE DE LA GROTTÉ, RUE DE ROUSSEL COMMUNE DE PUÉCHABON

VU l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales en vertu duquel le Président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant ;

VU la délibération du Conseil communautaire du 8 juillet 2020 relative aux délégations de pouvoirs consenties par le Conseil communautaire au Président ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°3064 du 12 décembre 2022 et autorisant le Président à solliciter auprès des co-financeurs toutes subventions pour le financement des projets ayant fait l'objet d'une inscription budgétaire et figurant dans son annexe ;

VU le vote du budget primitif 2023 de la Communauté de communes lors du Conseil communautaire du 12 décembre 2022 ;

CONSIDERANT le rapport d'études de Projet réalisé et rédigé par le bureau d'études OTEIS définissant les caractéristiques techniques et financières du renouvellement du réseau d'assainissement et d'eau potable sur la Route Départementale 32, Rue du Calvaire, Rue André Gabriel, Rue Roc de Sucre, Rue de la Grotte, Rue de Roussel sur la commune de Puechabon,

CONSIDERANT que les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable consistent à renouveler et à réhabiliter ces réseaux qui présentent des désordres et des dysfonctionnements,

CONSIDERANT l'estimation du coût du projet pour la partie assainissement qui s'élève à 321 785.51 € HT soit 386 142.62 € TTC, l'estimation du coût du projet pour la partie eau potable qui s'élève à 545 969.99 € HT soit 655 163.98 € TTC pour un montant global de l'opération de 867 755.50 € HT soit 1 041 306.60€ TTC,

Décide

- d'adopter le projet de renouvellement du réseau d'assainissement et d'eau potable sur la Route Départementale 32, Rue du Calvaire, Rue André Gabriel, Rue Roc de Sucre, Rue de la Grotte, Rue de Roussel sur la commune de Puechabon qui s'élève à 867 755.50 € HT soit 1 041 306.60 € TTC,
- d'approuver les plans de financement prévisionnels présentés ci-annexé,
- de solliciter les financeurs pour les demandes de subventions, dans la limite des 80% de financement,
- de modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense, les plans de financement prévisionnels ainsi présentés,
- d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions,
- de s'engager à respecter la charte qualité réseaux d'assainissement.

Fait à Gignac, le 7 juin 2023

Le Président



Jean-François SOTO

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la décision n° D2023-18
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter des présentes publications et/ou notification.

Transmise :

- à la Préfecture de l'Hérault le
- au Trésorier de Clermont l'Hérault le

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Pour information au Conseil du 19 juin 2023

Publié le 7 juin 2023

Notifié le

Plan de financement prévisionnel

Renouvellement du réseau d'eau potable Route départementale RD 32, Rue du Calvaire, Rue Andre Gabriel, Rue Roc de Sucre, rue de la Grotte, Rue de Roussel commune de Puéchabon

<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
POSTES	MONTANT HT	TAUX	FINANCEURS	MONTANT HT	TAUX
Etudes (Moe, étude sol, topo, géomètre, suivi et missions connexes)	71 213 €	13%	AERMC	272 985 €	50%
Travaux	474 756,51 €	87%	Conseil départemental de l'Hérault	163 791 €	30%
			PART FINANCEURS	436 776 €	80%
			PART AUTOFINANCEMENT	109 194 €	20%
TOTAL HT	545 969,99 €	100%	TOTAL HT	545 969,99 €	100%

Plan de financement prévisionnel

renouvellement du réseau d'assainissement Route départementale RD 32, Rue du Calvaire, Rue Andre Gabriel, Rue Roc de Sucre, rue de la Grotte, Rue de Roussel commune de Puéchabon

<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
POSTES	MONTANT HT	TAUX	FINANCEURS	MONTANT HT	TAUX
Etudes (Moe, étude sol, topo, géomètre, suivi et missions connexes)	41 972 €	13%	AERMIC	96 536 €	30%
Travaux	279 813,49 €	87%	Conseil départemental de l'Hérault	96 536 €	30%
			PART FINANCEURS	193 071 €	60%
			PART AUTOFINANCEMENT	128 714 €	40%
TOTAL HT	321 785,51 €	100%	TOTAL HT	321 785,51 €	100%